

COMMISSION FUTSAL



Réunion des clubs de Futsal de D1 et D2

Réunion du :	Réunion du 27 juin 2024 à 18h15 à siège du District Artois
Président :	M. Cédric HOYEZ
Présents :	MM. Gilbert COPPIN – Jean Marie HUYS - Mustapha NAGI - Antoine CUISINIER - Antoine VANNIEUWENHUYSE (Conseiller Technique Développement des Pratiques)
Excusés :	MM. Vincent GUISLAIN – Romain DELRIVE
Clubs représentés :	ARRAS FA – ARRAS OF – DOURGES FUTSAL – GRENAY FUTSAL – LA BASSEE FUTSAL – MERICOURT FUTSAL – PONT A VENDIN FUTSAL – BETHUNE ESSARS
Club excusé :	VIMY US

ORDRE DU JOUR

- 1) Présentation du projet de la commission de futsal 2024-2028
- 2) Les compétitions SENIORS : Informations et rappel de bonnes pratiques et de points réglementaires
- 3) Temps d'échange
- 1) Présentation du projet de la commission de futsal 2024-2028 intitulé « Structurer le futsal artésien par des actions simples, comprises et efficaces ».

L'organigramme de la commission et les missions des membres sont présentés :

- PRESIDENT (REFRENT CLUBS) : Monsieur HOYEZ Cédric
- REFERENT COMPETITIONS ET REGLEMENTS : Monsieur COPPIN Gilbert
- REFERENT FUTSAL SENIORS : Monsieur HUYS Jean-Marie
- REFERENT FUTSAL D'ANIMATION U6 à U11 : Monsieur **DELRIVE Romain**
- REFERENT FUTSAL PREFORMATION U12 à U17 : Monsieur HOYEZ Cédric
- REFERENT FUTSAL FEMININES ET VETERANS: Monsieur NAGI Mustapha
- REFERENT SECTIONS SPORTIVES ET ARBITRAGE FUTSAL: Monsieur GUISLAIN Vincent

OBJECTIF PRINCIPAL: ORGANISER ET DONNER DE LA CLARTE A LA PRATIQUE

- ▶ En accompagnant les clubs dans leur structuration.
- ▶ Par la formation des Dirigeants (Exemples : Formation FMI et Licences).
- ▶ Par la formation des Educateurs et Entraı̂neurs.
- ► En proposant des calendriers pour jouer plus et mieux.
- ▶ En rétablissant la communication et en informant les responsables de club de leurs droits et devoirs (Exemples : rappel des bonnes pratiques, rappel du cadre obligatoire et réglementaire, respect du calendrier d'engagement, procédure pour candidater aux labels et à d'autres dispositifs, anticiper les obligations au niveau Ligue : double-licences, équipes jeunes, arbitres, homologation des salles, utilité de participer aux A.G, utilité d'avoir un correspondant club...).
- Réactivité quant aux réponses à apporter (référent clubs).

2) Les compétitions SENIORS.

Un power-point est projeté synthétisant et rappelant plusieurs prérogatives réglementaires et/ou « de bonnes pratiques » tant au niveau District que Ligue (document joint au Procès-Verbal).

Objectifs:

- Préparer, organiser et structurer nos compétitions séniores.
- Amener les clubs à être prêts à la date de démarrage de championnat.
- Préparer et accompagner au mieux les clubs artésiens qui accéderont aux championnats Ligue.

NOTES:

a) Concernant la répartition des groupes de la 2^{ème} division, il est proposé plusieurs formules.

Un « Google Forms » sera transmis aux clubs avant la fin de la procédure d'engagement (rappel : 31 juillet) afin de décider si la répartition se fera :

- Par zone géographique.

ou

- Par tirage au sort.
- b) Les membres de la Commission propose de mettre en place un challenge hivernal SENIOR pour combler les 6 semaines d'interruption de championnat (généralement de la semaine 51 à la semaine 05 de l'année civile suivante). La formule sera à décider en fonction du nombre d'équipes engagées. Elle devrait se terminer par une FINALE A 4.

3) Temps d'échanges.

- Il est souligné que les clubs peuvent bénéficier auprès du Conseil Départemental d'une dotation financière de maximum 500 € pour l'acquisition de petit matériel (Exemple : pour acheter un chronomètre électronique de table).

- Il est conseillé de préciser l'adresse exacte des salles lors de la procédure d'engagement (ajouter également le créneau de repli et la possible 2^{ème} salle).
- Concernant les formations administratives, à partir du 1^{er} juillet elles seront accessibles vie le programme « TOUT TERRAIN ».

Le programme « **Tout Terrain** » regroupe un ensemble de formations, dont certaines gratuites (en elearning), qui ont pour objectif d'accompagner tous les acteurs et toutes les actrices des clubs afin de leur permettre notamment de mieux appréhender les domaines essentiels de la gestion de la structure au quotidien.

- Le club d'Arras FA informe l'assistance qu'une section sportive ouvre au CAMPUS AGRO ENVIRONNEMENTAL (lycée situé à Tilloy-lès-Mofflaines).
- La question de pouvoir évoluer le samedi (en plus des 5 autres jours de la semaine) est soulevée. Notamment avec l'objectif de préparer des clubs à l'accession en Ligue.

Il est préconisé de formuler un nouveau vœu pour la prochaine Assemblée Générale.

Un sondage sera réalisé auprès des clubs de futsal afin d'avoir leur avis quant à cette possibilité.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h30.

La prochaine séance de la COMMISSION FUTSAL est programmée <u>le Jeudi 04 Juillet 2024 à 18 heures</u> 30.

La COMMISSION FUTSAL effectuera un retour sur cette réunion avec les clubs séniors et prépara le calendrier jeunes 2024-2025.

Le président de la Commission : Cédric HOYEZ